



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace la date : 15 Fév 2023

Date de révision : 15 Fév 2023

Version : 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom de l'étiquette du produit I.P.G.
Autres moyens d'identification
UPC Code(s) Sans objet
Code du produit 2696-4902
Synonymes Esteam I.P.G.

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Dissolvant de points de spécialité de solvant polyvalent.
Utilisations déconseillées Suivez les instructions de l'étiquette. Non recommandé pour toute utilisation, sauf l'utilisation prévue.

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur	Adresse du fabricant
Systèmes de nettoyage Esteam 1-3680, promenade Odyssey Mississauga (Ont.) L5M 0Y9 Canada	AramSCO Inc. 4282 Sud 590 Ouest Salt Lake City, UT 84123 États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-767-6933
Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Téléphone d'urgence Antipoison 1-800-222-1222 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la norme 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/ irritation des yeux	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

Vue d'ensemble des situations d'

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation oculaire grave
Peut causer une irritation respiratoire
Liquide inflammable et vapeur



Apparence liquide clair

État physique liquide

Odeur ester

Mises en garde - Prévention

Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage
 Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / des pulvérisations
 Tenir à l'écart de la chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes. — Ne pas fumer
 Gardez le contenant hermétiquement fermé
 Utilisez de l'électricité, de la ventilation, de l'éclairage et de l'équipement antidéflagrants.
 N'utilisez que des outils sans étincelles

Conseils de mise en garde - Réponse

SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage
 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.
 SI VOUS ÊTES SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez/enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale.
 Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
 EN CAS D'INHALATION : Retirer la victime à l'air frais et le garder au repos dans une position confortable pour respirer
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction

Mises en garde - Entreposage

Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Restez au frais. Magasin enfermé.

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Autres renseignements

- Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables
- Nocif pour la vie aquatique
- Éviter les rejets dans l'environnement

Dangers généraux

Tenir hors de la portée des enfants

Veillez consulter la section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'information

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS-Non	Poids %	Secret commercial
Diéthylène glycol éther monobutylique	112-34-5	60-70	*
Acétate d'isopropyle	108-21-4	1-5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour différentes voies d'exposition

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne respirez pas de poussière/ fumée / gaz / brume / vapeurs / pulvérisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements.

Contact visuel

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes

persistent, appelez un médecin.

Contact avec la peau	Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appelez un médecin. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires.
Toxique - Inhalation	Passez à l'air frais. Consultez un médecin. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrer la respiration artificielle. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne pas induire de vomissements. Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Protection des secouristes	Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Principaux symptômes Aucune information disponible.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié

Utilisation: Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Pulvérisation d'eau. Mousse résistante à l'alcool.

Support d'extinction inapproprié N'utilisez pas un courant d'eau solide, car il pourrait disperser et propager le feu.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne respirez pas de fumées. Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et contact cutané. La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Gardez le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Risque d'inflammation.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Portez un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Enlever toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
Conseils aux intervenants d'urgence	Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire.

Méthodes de nettoyage Couvrir le déversement de liquide avec du sable, de la terre ou d'autres matériaux absorbants incombustibles. Couvrir le déversement de poudre avec une feuille de plastique ou une bâche pour minimiser l'épandage. Ramassez et transférez-les dans des contenants correctement étiquetés. Absorbent-vous avec un matériau absorbant inerte. Barrage vers le haut. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez de l'équipement de protection individuelle. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne respirez pas de vapeurs ou ne vaporisez pas de brouillard. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les pièces métalliques de l'équipement doivent être mises à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Prenez les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui pourraient provoquer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques/Conditions de stockage Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur.

Matériau d'emballage Gardez le produit dans l'emballage le produit est initialement vendu dans.

Produits incompatibles Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diéthylène glycol éther monobutylique 112-34-5	TWA : 10 ppm inhalable fraction et vapeur	-	-
Acétate d'isopropyle 108-21-4	TWA : 100 ppm SUPPOSONS : 200 ppm	PEL TWA : 250 ppm, 950 mg/m ³	TWA : 250 ppm IDLH : 1800 ppm SUPPOSONS : 310 ppm

NIOSH IDLH : Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Autres lignes directrices sur l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans l'affaire AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées. Écrans faciaux.

Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection spécial n'est requis.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air alimentés par pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.
Mesures d'hygiène	Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide	Odeur	ester
Apparence	liquide clair	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	Aucune		
<u>Biens immobiliers</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Sans objet		
Point de fusion	Aucune information disponible		
Point d'ébullition/plage d'ébullition	> 93,3 °C / > 200 °F	CCS TM-011	
Point d'éclair	48 °C / 118 °F	Tasse fermée	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	1.4		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Pression de vapeur	10.3		
Densité de vapeur	3.9		
Gravité spécifique	0.966		
Solubilité dans l'eau	Appréciable		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible		
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible		
Température d'auto-alignement	398 °C / 750 °F		
Température de décomposition	Aucune information disponible		
Viscosité cinématique	Aucune information disponible		
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible		
<u>Autres renseignements</u>			
Point d'adoucissement	Aucune information disponible		
Poids moléculaire	Aucune information disponible		
Teneur en COV (%)	< 3		
VALEUR DE DENSITÉ	Aucune information disponible		
VALEUR DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	Aucune information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Polymérisation dangereuse

Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

Produits de décomposition dangereux

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit****Toxique - Inhalation**

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut être nocif s'il est inhalé. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes.

Contact visuel

Risque de dommages graves aux yeux. Évitez tout contact avec les yeux.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Évitez tout contact avec la peau.

Ingestion

Ne goûtez pas et n'avalez pas. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses. L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

Nom chimique	DT1 par voie orale50	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diéthylène glycol éther monobutyle 112-34-5	= 3384 mg/kg (Conseil)	= 2700 mg/kg (Lapin)	-
Acétate d'isopropyle 108-21-4	3000 mg/kg (Conseil)	>20 mL/kg (Lapin)	50600 mg/m3 8h (Rat)

Information sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**Corrosion/irritation de la peau**

Aucune information disponible.

Dommages/irritation des yeux

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Mutagenicité des cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP
Aucune	-	-	-

*OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)**X - Présent**CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 3 - Non classable quant à la cancérogénicité chez l'homme***Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible.

Toxicité pour le développement

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Un contact répété peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Évitez les expositions répétées.

Effets sur les organes cibles

Yeux, Système respiratoire, Peau, Système nerveux central.

Danger d'aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral)	> 5000 mg/kg
ATEmix (par voie cutanée)	> 5000 mg/kg

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0,72 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour le milieu aquatique sont inconnus

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Diéthylène glycol éther monobutylique 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50	1300 : 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50 statique	100: 48 h Daphnia magna mg/L CE50

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétate d'isopropyle 108-21-4	1.03

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination des déchets L'élimination devrait être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas les contenants vides.

Numéro de déchets de l'EPA des États-Unis D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées avec l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

Nom chimique	Statut des déchets dangereux en Californie
Acétate d'isopropyle 108-21-4	Toxique, inflammable

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Dot

A/ID No	ONU 1993
Désignation officielle de transport	Liquides inflammables, n.s.a. (Contient: Acétate d'isopropyle)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29
Numéro du guide d'intervention d'urgence	129
49CFR Quantité limitée	Pour les liquides inflammables du groupe d'emballage III et les liquides combustibles, les

emballages intérieurs d'une capacité nette d'au plus 5,0 L (1,3 gallon) chacun, emballés dans un emballage extérieur solide.

IMDG

A/ID No	ONU 1993
Désignation officielle de transport	Liquides inflammables, n.s.a. (Contient: Acétate d'isopropyle)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
EmS No.	F-A, S-B

IATA

Non recommandé pour le transport aérien.

A/ID No	
Désignation officielle de transport	
Classe de danger	
Groupe d'emballage	
Dispositions spéciales	

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL/NDSL	Conforme

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis
 LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis**LEP 313**

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

Nom chimique	LEP 313 - Valeurs seuils %
Éther monobutylique de diéthylèneglycol - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'acétaldéhyde, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer, et l'éthylène glycol, le méthanol et le cyanure d'hydrogène, qui sont connus de l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction. Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov.

Règlement sur le droit à l'connaissance des États américains

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les réglementations de l'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Diéthylène glycol éther monobutylique 112-34-5	X		X
Acétate d'isopropyle 108-21-4	X	X	X

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet
de l'EPA

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	2	Instabilité	0	Dangers physiques et chimiques	-
SSR	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	2	Danger physique	0	Protection personnelle	X

Préparé par Aramsco
Santé et sécurité environnementales

Date de révision 15 Fév 2023

Note de révision
15 Fév 2023 Aucune information disponible

Références FDS d'ingrédients bruts

Clause de non-responsabilité

La (M)SDS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de ce matériel. Les informations contenues ici ont été compilées à partir de sources considérées par Bridgewater LLC comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le rejet dans l'environnement. Bridgewater LLC n'assume aucune responsabilité pour les blessures au destinataire de tiers, ou pour tout dommage à toute propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique